



# RAPPORT ANNUEL 2022

Sur le prix et la qualité du service public  
d'élimination des déchets ménagers et assimilés

# ÉDITO



Après 2 années de turbulences liées à la crise sanitaire, l'année 2022 marque un retour à la normale ainsi qu'un retour aux bonnes tendances que connaît la Vendée depuis 2003, c'est-à-dire, une baisse des tonnages en ordures ménagères résiduelles. En 2022 la moyenne départementale se situe à 136 kg/an.hab., soit 6 kilos de moins qu'en 2021.

La bonne orientation se confirme globalement, puisque la production annuelle des déchets ménagers et assimilés en Vendée, baisse de presque 30 000 tonnes, en passant de 505 211 tonnes en 2021 à 475 528 en 2022.

Alors qu'il est toujours plus facile de souligner les choses qui vont mal, je veux m'arrêter sur ces éléments positifs et féliciter les vendéens qui par leur comportement, leur esprit citoyen et volontaire, permettent ces bons résultats.

Evidemment, cela ne nous exonère pas d'aller plus loin et de maintenir la « course » en tête, en actionnant différents leviers initiés en 2022 et qui vont se poursuivre les années suivantes.

D'abord éviter la production de certains déchets par le réemploi, la réutilisation de certains emballages notamment en verre. Vous trouverez dans ce rapport des initiatives opérationnelles lancées sur la bouteille en verre réutilisable avec l'association Bout' à Bout, ou les boîtes réemployables aux Herbiers avec les « boîtes nomades », ... Trivalis croit à cette orientation relative à la substitution de certains emballages jetables par des contenants réutilisables.

On parle ici de la véritable consigne, et pas de la « fausse » consigne plastique qui avait occupé les débats en 2019 et qui va revenir en discussion en 2023, à l'initiative du gouvernement. Cette « fausse » consigne plastique n'est qu'une simple récupération matière pour les industriels, elle ne s'inscrit absolument pas dans l'évitement de la production de déchets. C'est pour cette raison qu'il faut s'y opposer.

Après l'évitement, le deuxième levier réside dans une meilleure valorisation des matières collectées, en poursuivant les actions de tri sélectif à la maison, en point d'apport volontaire mais aussi en déchèteries qui constituent toujours les premiers équipements de collecte avec 275 000 tonnes captées en 2022.

Enfin pour limiter l'enfouissement et répondre aux obligations réglementaires, le syndicat a débuté en 2022 la construction de l'unité de production de Combustible Solide de Récupération (CSR) à Saint-Christophe-du-Ligneron. L'unité devrait être

en exploitation industrielle avant la fin de l'année 2023.

Le CSR est un produit à haut pouvoir calorifique qui servira de combustible dans les chaudières industrielles ou chez les cimentiers. La production de ce produit permettra d'éviter l'enfouissement annuel de 15 000 à 20 000 tonnes de déchets à partir de 2024.

Comme je vous l'avais évoqué dans mon dernier éditto, l'année 2022 a aussi été consacrée à l'élaboration de la feuille de route stratégique « Trivalis 2030, les ressources de demain ». Vous trouverez le détail des axes d'actions dans le présent rapport. J'ai voulu que ce travail prospectif permette, par des initiatives concrètes et pragmatiques, une projection qui concilie à la fois la protection de l'environnement et le développement économique des nouvelles ressources au bénéfice des vendéens, pour les 7 prochaines années.

Ensemble, continuons nos efforts, réduisons et valorisons nos déchets !

## **Damien Grasset,**

Président de Trivalis

Maire de Montréverd

Vice-Président de Terres de Montaigu

Communauté d'Agglomération

# SOMMAIRE

- 4 > ÉVÉNEMENTS MARQUANTS
- 10 > SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION ET AU TRI DES DÉCHETS
- 14 > LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DU SYNDICAT

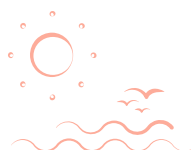
- 16 > BILAN GÉNÉRAL DES DÉCHETS
- 18 > VALORISATION MATIÈRE OU RECYCLAGE
- 20 > VALORISATION ORGANIQUE OU COMPOSTAGE
- 22 > ÉLIMINATION

- 24 > VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
- 25 > SANTÉ ET ENVIRONNEMENT
- 26 > COMPTE ADMINISTRATIF ET CHIFFRES-CLÉS
- 30 > INDICATEURS DE SUIVI

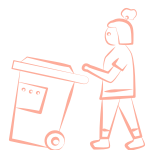
## CHIFFRES CLÉS



**808 115**  
habitants\*



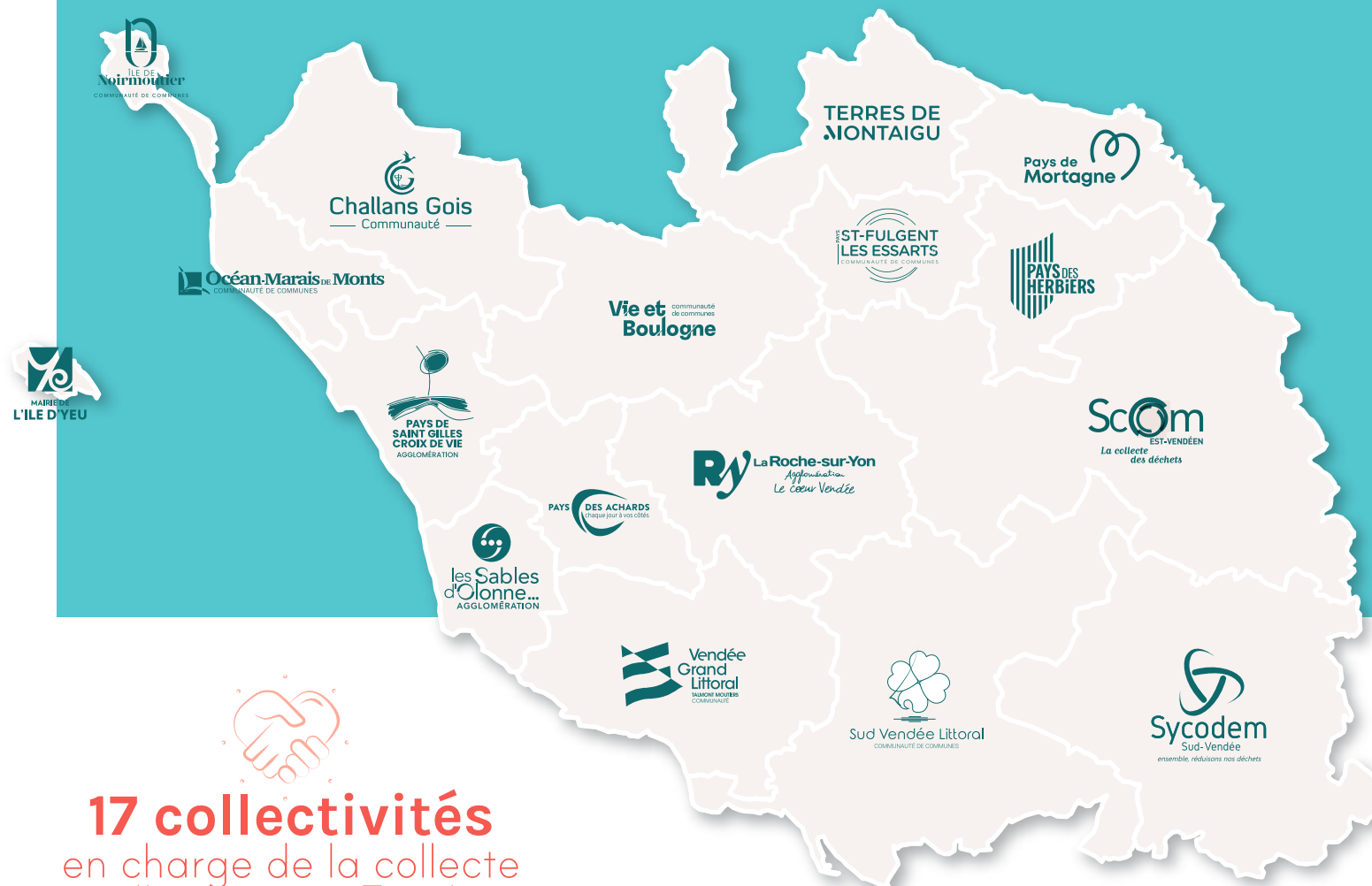
**6 720 km<sup>2</sup>**  
de superficie



**475 699 t**  
de déchets  
traités



**17 collectivités**  
en charge de la collecte  
adhérentes à Trivalis



\*DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)

# ÉVÉNEMENTS MARQUANTS



FÉVRIER

## GRANDE ENQUÊTE EN PORTE-À-PORTE SUR LE COMPOSTAGE

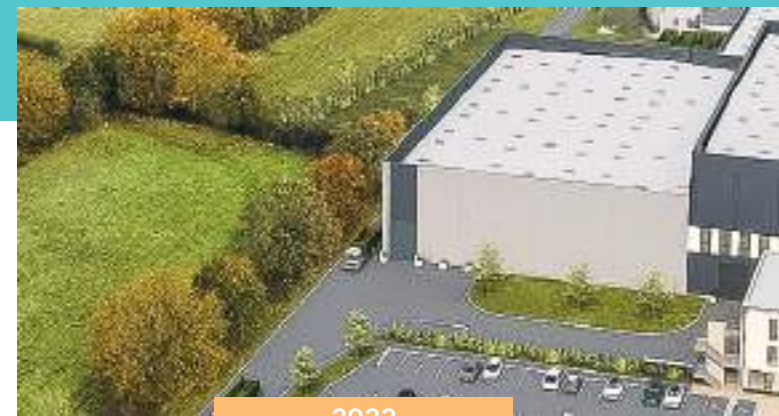
En Vendée, près de 130 000 composteurs ont été distribués depuis 2004, soit un taux d'équipement de 43 % des foyers. Malgré ces bons chiffres, trop de déchets organiques sont jetés dans la poubelle d'ordures ménagères. Or, ces déchets pourraient avoir une deuxième vie s'ils étaient compostés. Afin de réaliser un état des lieux et de mieux connaître les pratiques de compostage en Vendée, deux agents de Trivalis ont réalisé une enquête en porte-à-porte. De la mi-février à la fin juin 2022, ils ont sillonné la Vendée pour interroger près de 3 500 foyers, selon un échantillonnage choisi parmi les types de territoire et de tarification. Les résultats montrent que 55 % des sondés ne compostent pas leurs biodéchets pour des raisons de manque de place, de faible production de biodéchets ou encore d'absence de besoin en compost.



MARS

## LE PREMIER COMPTE FINANCIER UNIQUE EST VOTÉ

Le 22 mars 2022, le premier Compte Financier Unique (CFU) définitif a été voté. Il s'agit du premier CFU voté au niveau national. Cette démarche concrétise avec succès une expérimentation nationale, incluant 76 collectivités. Elle est le fruit d'une coopération locale active entre les équipes de Trivalis, du Service Gestion Comptable Yon-Vendée et de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Vendée (DDFIP 85). Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Il a plusieurs objectifs : favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, améliorer la qualité des comptes, simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives. Trivalis est également engagé dans l'expérimentation de l'attestation de fiabilité des comptes qui entre dans sa phase de finalisation, en 2022.



2022

## RÉFLEXION COMMUNE AUTOUR DE PLUSIEURS PROJETS POUR L'AVENIR DE NOS DÉCHETS

Le syndicat mène des réflexions autour de trois projets majeurs pour l'avenir des déchets. En effet, les évolutions réglementaires et la hausse des coûts poussent Trivalis et les départements voisins à s'associer pour trouver les meilleures solutions pour traiter nos déchets et mutualiser certaines filières.

**Centre de tri inter départemental** : Trivalis a intégré en 2019 la SPL (Société Publique Locale) dénommée UniTri. L'objectif de ce groupement est d'envisager, à terme, une optimisation de son tri, soit en orientant une partie des emballages produits non loin d'UniTri, soit par un écrêtement des hausses saisonnières vers UniTri. Ce futur centre de tri des déchets recyclables répond aux besoins de tri et de recyclage imposés par la loi sur la Transition écologique. Ce grand centre sera destiné à desservir un bassin de 1 000 000 d'habitants à l'horizon 2024-2025, pour 48 000 T/an (50% multimatériaux et 50% emballages) soit 13 intercommunalités du Maine-et-Loire, de la Vendée, de la Loire-Atlantique, des Deux-Sèvres et de la Vienne. Le site d'implantation est situé sur la



Zone d'activités économiques de La Croisée à la jonction de la Tessoualle (49) et de Loublande (79).

**Modernisation de 4 usines de tri-compostage :** Trivalis a engagé, en 2022, une étude de faisabilité commune avec VALOR 3E (Cholet) et Pornic-Agglo-Pays-de-Retz permettant d'identifier les pistes d'évolution des quatre usines de tri-compostage des ordures ménagères ligériennes. La question se pose de poursuivre la production de compost ou bien de réaménager les quatre usines en unité de valorisation globale. Toutes les possibilités techniques et financières sont étudiées, notamment la mutualisation de certaines filières ou de certains équipements.

**Unité de production de CSR issus de tout-venant et de refus de collecte sélective :** Depuis 2019, un projet mutualisé de structuration d'une filière de CSR a été initié entre les collectivités adhérentes à l'entente intercommunale de VENDÉE TRI et celle de la SPL UniTri. Ce CSR serait produit à partir des tout-venants pré-triés de déchèteries et de refus de collecte sélective de ces deux centres de tri. Une étude de faisabilité technique et financière incluant l'analyse d'une filière globale qui comprend le transport, le transfert, la fabrication du CSR ainsi que sa valorisation sur le périmètre d'apport des déchets a débuté en 2022.



2022

## VENDÉE TRI : VERS UN CENTRE AGRANDI

Le centre de tri départemental VENDÉE TRI arrivant à saturation, le syndicat a lancé dès 2021 une étude d'évolutivité de l'équipement. L'objectif consiste à doubler les capacités techniques de l'installation pour les porter entre 50 000 et 60 000 tonnes/an d'emballages.

Dans le cadre de ce projet d'agrandissement, un pré-diagnostic environnemental a été réalisé afin de mesurer les impacts sur les espèces protégées et les zones humides. La présence de Grands Capricornes sur les chênes pédonculés existants a amené le syndicat à trouver une solution alternative pour augmenter le stockage amont sans étendre le site sur cette zone sensible. La réhausse des murs de séparation des alvéoles du stockage amont a été retenue.

Un marché global de performance a ensuite été lancé pour la réalisation des études de conception, l'exécution des travaux, l'exploitation et la maintenance du nouveau site modernisé.

# ÉVÉNEMENTS MARQUANTS



JUILLET

## TRIVALIS S'ENGAGE AUPRÈS DE DEUX COMMUNES LIBANAISES

Damien Grasset s'est déplacé au Liban dans le cadre du projet SOCLE (Soutien Opérationnel aux Collectivités Libanaises locales pour l'Environnement) piloté et organisé par la Région des Pays-de-la-Loire. Il était accompagné d'Olivier André, directeur des Services Techniques et de l'Innovation de Trivalis, de Véronique Besse, députée de la Vendée, d'Antoine Chereau et de Laurent Dejoie, tous deux vice-présidents de la Région Pays-de-la-Loire. L'objectif de ce déplacement est d'engager un partenariat avec deux communes libanaises (El Qaa et Araya) et avec l'ALMEE (Association Libanaise pour la Maîtrise de l'Énergie et pour l'Environnement) afin de les aider à réaliser deux projets de construction : une usine de production de briquettes de chauffage à partir de biomasse et une unité municipale de valorisation des biodéchets. Dans ce cadre, le Président de Trivalis a participé à deux réunions citoyennes et a signé des lettres d'intention de partenariat.



JUILLET

## TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Selon l'article L541-21-1 du code de l'environnement, la loi oblige le tri à la source des déchets biodégradables pour tous, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les publics concernés sont les ménages, les touristes et les professionnels (restaurants, hébergements, etc.). Bien que la Vendée n'ait pas attendu la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) pour débiter le tri à la source des déchets organiques, Trivalis a lancé, en juillet 2022, une étude départementale sur le gisement des biodéchets en Vendée et les moyens de captation ou de détournement. Cette étude, confiée à un cabinet spécialisé, a établi un état des lieux quantitatif des biodéchets. En 2021, le gisement ressort à 39 500 tonnes, soit 13 500 tonnes pour les professionnels et 26 000 tonnes pour les particuliers. Dans la continuité du diagnostic départemental, des études de faisabilité (par collectivité) seront proposées afin de les aider à définir un schéma de développement du tri à la source des biodéchets (gestion de proximité, collecte séparée, etc.) en lien avec la volonté départementale.



SEPTEMBRE

## 20<sup>ÈME</sup> FORUM DU CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE EN VENDÉE

Le 29 septembre 2022 à Saint-Hilaire-de-Riez, s'est déroulée l'Assemblée Générale du Cercle National du Recyclage (CNR), suivie de son 20<sup>ème</sup> Forum. Trivalis s'est associé au CNR pour organiser cette journée en Vendée, en sa qualité de membre du conseil d'administration, représenté par Frédéric Fouquet, vice-président de Trivalis et de la Communauté de communes du Pays-de-Saint-Gilles. Fabrice Moronval, représentant le ministère de la Transition écologique, a évoqué le nouveau barème pour 2023 avec l'objectif de réemploi des emballages, qui doit tendre vers 100 % de plastique recyclé en 2025, avec la généralisation de la collecte hors foyer et la prise en charge des coûts de nettoyage des déchets abandonnés. Représentant l'Ademe, Sylvain Pasquier a annoncé la création d'une nouvelle direction de surveillance des filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) en France. Un observatoire des REP sera, notamment, mis en place par cette nouvelle direction.



OCTOBRE



NOVEMBRE

## TRIVALIS REÇOIT LES PARLEMENTAIRES

Quatre députés (Stéphane Buchou, Véronique Besse, Philippe Latombe et Béatrice Bellamy) et un sénateur (Didier Mandelli) ont été reçus à Trivalis le 17 octobre 2022. Les projets en cours du syndicat ont été présentés par Damien Grasset et ont laissé place à un véritable échange autour de sujets préoccupants : l'impact de la nouvelle REP PMCB <sup>(1)</sup> sur le projet de CSR à partir de tout-venant, l'augmentation exponentielle de la TGAP <sup>(2)</sup> et le projet de « fausse » consigne plastique.

À l'issue de la rencontre, les Parlementaires ont décidé d'écrire un courrier au ministre

de la Transition Ecologique pour l'inviter à découvrir, en Vendée, des installations efficaces comme les Unités de Valorisation Energétique et Organique (UVÉOR) qui produisent du compost normé ou encore le centre de tri des emballages.

<sup>(1)</sup> Responsabilité Élargie du Producteur des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment

<sup>(2)</sup> Taxe Générale sur les Activités Polluantes

## CONSTRUCTION DE L'UNITÉ DE CSR DE TRIVALANDES

Pour respecter l'objectif fixé par la loi sur la Transition énergétique qui impose de réduire de 50 % l'enfouissement des déchets d'ici 2025, le syndicat se tourne vers une nouvelle filière de valorisation : la production de Combustible Solide de Récupération (CSR). En complément de la valorisation matière, la production de CSR cherche à valoriser des déchets qui ne peuvent pas être aujourd'hui recyclés. En effet, un CSR est un combustible préparé à partir de déchets non dangereux de façon à permettre une valorisation énergétique performante en chaleur et/ou en électricité, en substitution d'énergie fossile. À Trivalandes, ce sont les refus du Traitement Mécano Biologique (TMB), soit 48 000 tonnes/an, qui serviront à produire du CSR.

Le syndicat a signé une convention de coopération avec Pornic-Agglo-Pays-de-Retz et

Valor3E afin de prendre en charge les refus de compostage produits par leurs installations. Ceci dans l'objectif d'optimiser le service public de traitement des déchets et en particulier la valorisation des refus.

Les travaux de construction de cette unité sur le site de Trivalandes à Saint-Christophe-du-Ligneron ont démarré en 2022. La partie gros œuvre a été finalisée en fin d'année. L'achèvement des travaux interviendra en juillet 2023. Les essais et la mise en service industrielle suivront pour une réception des ouvrages prévue fin 2023.

Cet équipement permettra de produire 15 000 tonnes de CSR. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de valoriser au maximum les déchets afin d'éviter leur enfouissement.

# ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

## Trivalis 2030 : vers les ressources de demain



En 2022, le syndicat a engagé une réflexion stratégique sur son activité de traitement des déchets pour répondre aux enjeux de notre société. Accompagné du cabinet de conseils Nepsio, Trivalis a défini en 2023 son plan d'actions « Trivalis 2030, vers les ressources de demain en Vendée ».

Pour les sept années à venir, le syndicat se donne trois objectifs :

Accompagner les évolutions et les attentes sociétales (préservation de l'environnement, développement de l'économie circulaire, production d'énergie locale,...)

Renforcer ses moyens d'actions

Développer les services pour les collectivités adhérentes, les usagers et l'ensemble des acteurs du territoire vendéen en conservant une longueur d'avance.

Cette ambition s'inscrit dans une exigence : diminuer l'empreinte carbone des activités du syndicat par une réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, une décarbonation des déplacements, une sobriété énergétique couplée à une production d'énergies renouvelables.

Pour répondre à ses objectifs, le syndicat se donne 7 ans pour mettre en place 10 actions.

### 01. RÉDUIRE l'impact carbone de Trivalis et de ses collectivités adhérentes

Baisser les émissions de gaz à effet de serre de 10 % en 2026 et de 20 % en 2030.  
Décarboner 50 % des km de transport en 2026, et 70 % à l'horizon 2030.

### 02. CONTRIBUER activement au développement des énergies renouvelables sur le territoire

Augmenter la production d'énergies renouvelables à 25 MWh en 2030.



### 03. DÉMULTIPLIER les actions de prévention et de communication

La prévention doit toucher tous les publics, qu'ils soient Vendéens d'un jour ou à l'année. C'est le premier moyen de réduire les déchets en amont de leur production. La communication passe par le développement numérique comme la refonte du site Internet et de l'application Trivaou. Les opérations de terrain, au plus près des usagers, dans les écoles, lors d'événements, ..., sont des actions de communication à développer.



#### 04. SYSTÉMATISER le double tri humain et mécanique

Pour mieux valoriser, il faut encore mieux trier individuellement et collectivement les déchets. C'est à la fois le rôle de chacun mais aussi de l'évolution technique et technologique des équipements qui permettra d'atteindre les objectifs de recyclage.

Dans les 7 ans à venir, les comportements des habitants et des touristes seront analysés afin de faciliter les usages et mieux identifier les matières.



#### 05. PLACER l'innovation au coeur de l'action

L'innovation technologique, l'innovation dans les coopérations, l'innovation dans la gestion, l'innovation dans la communication, ... En un mot, l'innovation au cœur de l'action du syndicat, au profit du territoire.



#### 06. VALORISER davantage les matières collectées

Les déchets des uns deviennent les ressources des autres. Trivalis cherchera à conserver la maîtrise de ses ressources afin d'en préserver le bénéfice aux Vendéens.

Objectif : atteindre 75 % de valorisation globale en 2030.



#### 07. STRUCTURER une filière de traitement des biodéchets

Les sols manquent de matière organique ; il est indispensable de retirer au maximum des poubelles vendéennes ces bioressources. L'efficacité et le principe de réalité imposent la complémentarité des dispositifs, plutôt que leur opposition ; ainsi Trivalis poursuivra avec ses collectivités adhérentes, les actions de tri à la source (compostage individuel et collectif, collecte des biodéchets en zone pertinente, ...) et maintiendra la production de matière organique via les Unités de Valorisation Énergétique et Organique (Uvéor).

Une plateforme de compostage de bioressources sera mise en oeuvre avant 2025.

Objectif : baisser de 30 %, la part de biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles avant 2030.



#### 08. DÉVELOPPER les conseils auprès des collectivités adhérentes

Le besoin en ressources n'est pas que matériel ; Trivalis renforcera son soutien technique et sa communication auprès des collectivités adhérentes.

Ce soutien passera à la fois par un travail important sur les données départementales, sur le renforcement de l'Observatoire mais aussi par l'intervention des techniciens du syndicat auprès des acteurs des collectivités adhérentes.



#### 09. RENFORCER la veille et la R&D

Pour conserver sa longueur d'avance au niveau national, Trivalis se doit d'être curieux, d'expérimenter et de maintenir sa veille auprès des acteurs précurseurs.

Trivalis cherchera à créer des passerelles avec les milieux universitaires, à participer à des actions innovantes avec le monde industriel et à renforcer son rôle dans les instances nationales.



#### 10. ENGAGER de nouveaux partenariats

La réussite des actions de traitement des déchets passera par de nouveaux partenariats qu'ils soient public/public voire public/privé ; l'intérêt général et environnemental devra guider ces nouveaux partenariats.

L'action de Trivalis sera aussi solidaire en consacrant, notamment, des missions de coopération à l'international.

# SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION ET AU TRI DES DÉCHETS



## RENDEZ-VOUS DANS LES RECYCLERIES VENDÉENNES

Trois nouvelles Journées de la Réparation ont rythmé l'année 2022 : le 24 juin à la Recyclerie Vendéenne de Beaulieu-sous-la-Roche, le 24 septembre à la Recyclerie Coeur Vendée à La Roche-sur-Yon et le 23 novembre à Emmaüs Vairé. Menées de concert avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, ces journées ont pour objectif de mettre en valeur le savoir-faire des artisans-réparateurs locaux pour prolonger la durée de vie des produits et objets, et cela dans des lieux emblématiques du réemploi que sont les recycleries de Vendée. Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, elles ont fait l'objet d'une communication départementale diffusée à la radio, par voie d'affichage et sur les réseaux sociaux, communication soutenue par Eco-Mobilier.



## LE RÉEMPLOI DES BOÎTES TESTÉ SUR LES HERBIERS

Avec Citéo et l'ADEME, Trivalis lance une expérimentation de réemploi de boîtes en verre aux Herbiers avec la participation de la Communauté de communes du Pays des Herbiers et une contribution de l'association Les Boîtes Nomades. Neuf commerçants (traiteur, boucher, crémier, ...) testent pendant 6 mois, auprès de leurs clients, la vente de leurs produits ou denrées dans des boîtes en verre consignées. Concrètement, un Herbretais achète du fromage chez le crémier dans une boîte en verre consignée et peut la rapporter chez un autre commerçant adhérent au dispositif. Les boîtes lavées par les commerçants, vont ainsi circuler au sein des 10 magasins partenaires.

Aucun échange de monnaie pour la consigne ; tout se passe sur le smartphone à l'aide d'une appli développée par Les Boîtes Nomades. Trivalis a financé les caisses utiles au transport des boîtes et La communauté de communes du Pays des Herbiers a financé 3 000 boîtes en verre.

L'association Les Boîtes Nomades a apporté l'outil de gestion et accompagne les commerçants pendant l'expérimentation.

## VENDÉE TRI OUVRE SES PORTES

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets s'est déroulée du 19 au 26 novembre 2022. Dans ce cadre, VENDÉE TRI a ouvert ses portes aux visiteurs. Ils ont pu découvrir le fonctionnement du site et tester leurs connaissances en matière de tri des déchets. Ce sont 222 visiteurs, petits et grands, qui ont été accueillis au centre de tri départemental à La Ferrière contre 147 visiteurs en 2021.





### SENSIBILISATION ET PRÉVENTION DANS LES CAMPINGS

Afin de sensibiliser les touristes qui ont choisi de passer leurs vacances en Vendée, une animatrice de prévention de Trivalis est intervenue durant les mois de juillet et août dans 40 campings. En collaboration avec la Fédération Vendéenne de l'Hôtellerie de Plein Air (FVHPA), Trivalis a diffusé des supports de communication sur les bons gestes de tri et la pratique du compostage, des kits « Mon commerçant zéro déchet » et des guides pour le zéro déchet en camping. Des ateliers pour les petits étaient proposés avec la fabrication de peinture naturelle, de tawashis ou encore des jeux sur le tri et la réduction des déchets.



### DE NOUVEAUX INSTANTS CONSO RESPONSABLE AVEC TV VENDÉE

Dans cette deuxième saison des instants conso-responsable, en partenariat avec TV Vendée, les experts de Trivalis prodiguent, dans 6 émissions, des conseils et des astuces pour trier et réduire les déchets sur différentes thématiques : la consommation, l'hygiène féminine, le compostage, le réemploi et les déchets verts.



### TROIS COMMUNES TESTENT LE ZÉRO DÉCHET

Au cours de l'année 2022, les communes de Saint-Hilaire-des-Loges, de Jard-sur-Mer et de Rocheservière, candidates à l'expérimentation « Commune test zéro déchet » ont proposé différentes actions autour des déchets. Des caractérisations de la poubelle d'ordures ménagères et d'emballages ont d'abord été réalisées afin de mesurer les problématiques et cibler les actions prioritaires à mettre en place. Atelier zéro déchet, visite de VENDÉE TRI, stand « Tous au jardin », opération de ramassage de déchets, ..., ont été organisés. Habitants, commerçants, employés municipaux, ..., tous les publics ont été sensibilisés. L'expérimentation s'achèvera en 2023.

# SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION ET AU TRI DES DÉCHETS



## ➤ CAMPAGNE DE COMMUNICATION DÉPARTEMENTALE

Initiée en 2021, le syndicat a relancé sa campagne sur la réduction des emballages en 2022 lors de trois temps de diffusion (avril-juillet-octobre). Les visuels faisant la promotion de l'achat en vrac, à la coupe, dans les commerces de proximité, ... ont été diffusés pendant l'année, ainsi que deux vidéos. La diffusion s'est faite sur de nombreux médias locaux : presse, affichage, radio, cinéma et télévision. Le sondage réalisé en 2020, d'où émane le chiffre de 53 %, a été reconduit en décembre 2022, pour mesurer les évolutions des comportements. Les résultats montrent peu de changement. Cependant, la crise économique pousse davantage les Vendéens à se tourner vers l'achat de seconde main, notamment en fréquentant les recycleries.



## ➤ LA TROUPE DES VALORIZATTI FAIT SA TOURNÉE D'ÉTÉ

Pour la 6<sup>ème</sup> année, la caravane des Valorizatti a fait étape dans six communes littorales vendéennes pour inviter les touristes à rire et à chanter grâce à l'humour et à la pédagogie des artistes de la compagnie Casus Délires. Leur caravane colorée et leur spectacle ont plusieurs objectifs : faire prendre conscience de l'intérêt du tri et de la réduction des déchets, faciliter leur mise en œuvre et accompagner les touristes dans leurs gestes de tri afin qu'ils adoptent les consignes vendéennes.



### ➤ 3 000 CASIERS POUR LE DÉPLOIEMENT DE LA CONSIGNE DES BOUTEILLES EN VERRE

Pour accélérer la mise sur le marché d'emballages réemployables en Vendée, Trivalis a lancé un marché de prestation de services ayant pour objet le déploiement du réemploi des bouteilles en verre en Vendée. La société Ouest Consigne (Bout' à Bout'), attributaire du marché, gère la fourniture et la livraison des casiers pour bouteilles consignées mais aussi la mise en œuvre du circuit logistique lié à la consigne des bouteilles en verre et le déploiement du réseau des producteurs et distributeurs engagés. L'arrivée de 3 000 casiers à bouteilles marque le début du marché

public. C'est l'opportunité de faire savoir aux Vendéens qu'une nouvelle offre d'emballages réemployables se développe. Dans ce contexte, Trivalis et le Département unissent leurs efforts dans l'objectif commun de limiter l'afflux grandissant d'emballages jetables. Le Département alloue un soutien financier de près de 85 000 € dans le cadre de son Plan Vendée Biodiversité Climat 2020-2023. L'ADEME et Citeo apportent également leur contribution financière dans le cadre de l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) réemploi des emballages.



### ➤ RÉDUIRE LES DÉCHETS LIÉS À L'HYGIÈNE FÉMININE DURABLE

Pour sensibiliser les femmes aux protections menstruelles lavables et ainsi réduire les déchets à usage unique, le syndicat a imaginé et diffusé près de 800 affiches auprès des professionnels de santé : gynécologue, sage-femme, infirmière scolaire, ... En complément, Trivalis a imaginé une animation intitulée Rouge Party pour la proposer aux jeunes des collèges publics et privés de Vendée. Basée sur l'échange, la manipulation et le jeu, cette animation permet aux participant(e)s de comprendre les bénéfices environnementaux et économiques des alternatives aux protections jetables.



### TOUT SAVOIR SUR LES DÉCHETS, L'EAU ET LES ÉNERGIES

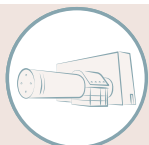
Dans un document 4 pages encarté dans le Journal de la Vendée et édité en octobre, Trivalis, Vendée Eau et le Sydev apportent aux Vendéens des informations pratiques voire pédagogiques sur les déchets, l'eau et les énergies. Depuis des années, les trois syndicats départementaux oeuvrent ensemble dans des actions communes. Cette volonté d'expliquer la mission de service public qu'ils gèrent de façon respective se manifeste, là encore, dans ce document illustré. Il s'agit de comprendre d'où vient l'eau et l'énergie que nous utilisons au quotidien ; savoir ce que deviennent nos déchets et inviter à agir pour préserver les ressources.

# LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DU SYNDICAT



## Centre de tri départemental VENDÉE TRI

Nombre d'équipement : 1  
Déchets concernés : emballages  
Tonnages réceptionnés : 38 154 tonnes



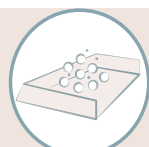
## Uvéor Trivalandes et Trivalonne

Nombre d'équipement : 2  
Déchets concernés : ordures ménagères  
Tonnages réceptionnés : 89 346 tonnes



## Centre de transfert

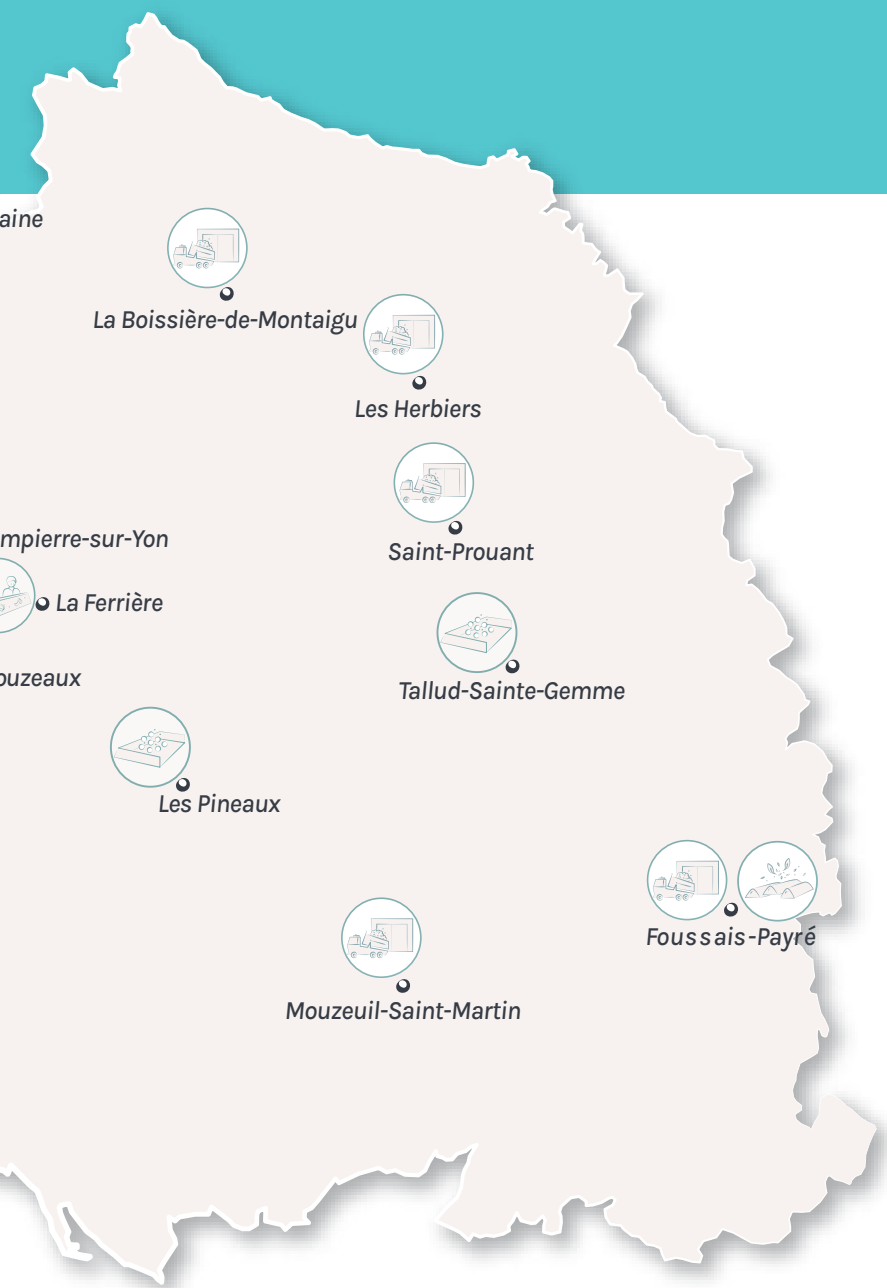
Nombre d'équipement : 11  
Déchets concernés : ordures ménagères, emballages, verre, carton et papiers  
Tonnages réceptionnés : 160 811 tonnes



## Installation de stockage

Nombre d'équipement : 4  
Déchets concernés : ordures ménagères  
Tonnages réceptionnés : 103 793 tonnes





La Boissière-de-Montaigu

Les Herbiers

Saint-Prouant

Tallud-Sainte-Gemme

Les Pineaux

Fousais-Payré

Mouzeuil-Saint-Martin



**Plateforme de compostage industrielle**

Nombre d'équipement : 3  
 Déchets concernés : déchets verts et biodéchets  
 Tonnages : 10 638 tonnes



**Plateforme de compostage de quartier**

Nombre d'équipement : 4  
 Déchets concernés : biodéchets  
 Tonnages : 103 300 tonnes



**Unité de production de CSR**

Nombre d'équipement : 1 (en construction)  
 Déchets concernés : refus d'Uvéor



# BILAN GÉNÉRAL DES DÉCHETS

La collecte

**475 528 tonnes** de déchets collectés en Vendée

**LES DÉCHETS EN VENDÉE**  
**475 528 tonnes** collectées en 2022

**808 115 vendéens**  
 (population DGF\*)

\* Dotation Globale de Fonctionnement





# Le traitement

# 71 %

# de déchets valorisés

## Évolution du traitement des tonnages

	2021	2022		
		En tonne	Évolution	En kg/an/hab
Valorisation matière	242 183	230 936	- 4,64 %	285,8
Valorisation organique	135 174	128 691	- 4,80 %	159,2
Valorisation énergétique	10 496	10 513	0,16 %	13
Élimination	117 359	105 559	- 10,05 %	130,6
<b>Total</b>	<b>505 212</b>	<b>475 699*</b>	<b>- 5,84 %</b>	<b>588,6</b>

\* La différence de 171 tonnes entre les déchets collectés et les déchets traités s'explique notamment par la prise en charge des déchets de tiers dans les équipements de Trivalis.

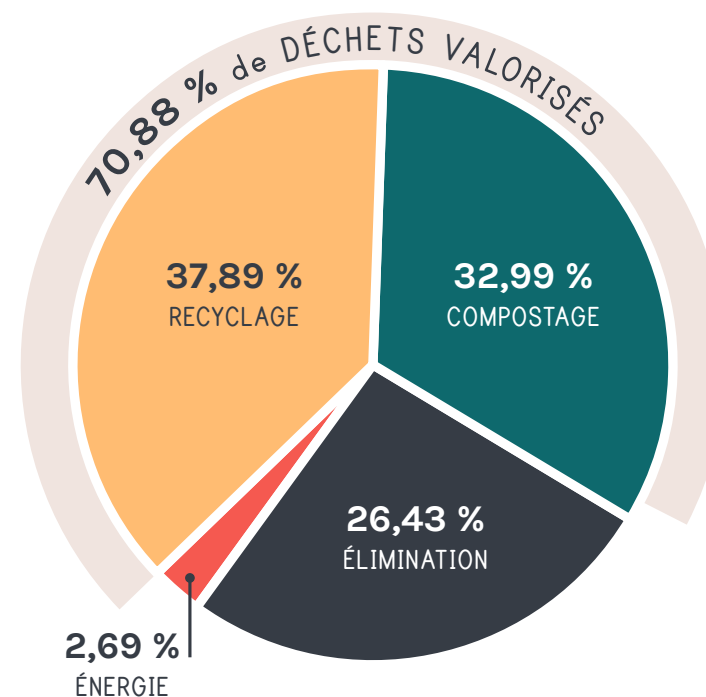


## LA VALORISATION DES DÉCHETS DÉPASSE LES OBJECTIFS FIXÉS PAR LA LOI

En 2022, les collectivités de Vendée adhérentes à Trivalis ont collecté 475 528 tonnes de déchets auprès de leurs usagers.

Trivalis les a traités et en a valorisé près de 71 %. Cette performance s'affiche comme exceptionnelle comparée aux objectifs nationaux fixés par la loi de Transition énergétique pour la croissance verte (55 % de valorisation globale pour 2020 et 65 % pour 2025).

Données hors gravats, déchets dangereux, amiante et extincteurs.



# VALORISATION MATIÈRE OU RECYCLAGE

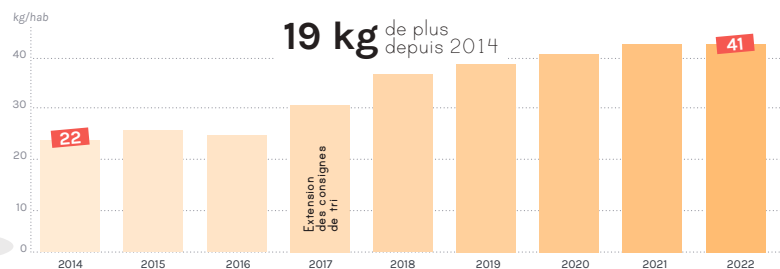


**230 936**  
tonnes  
de déchets  
recyclés

Évolution  
des tonnages

	2021	2022		
	En tonne	Évolution	En kg/an/hab	
<b>À LA MAISON</b>				
Verre	41 858	42 111	0,60 %	52,1
Emballages	21 409	20 826	- 2,72 %	25,8
Papiers	15 923	14 276	- 10,34 %	17,7
Ferraille issue des TMB	761	660	- 13,36 %	0,8
<b>À LA DÉCHÈTERIE</b>				
Carton	11 190	10 884	- 2,73 %	13,5
Gravats	86 661	82 609	- 4,68 %	102,2
Bois	13 772	12 032	- 12,63 %	14,9
Ferraille et métaux précieux	11 652	9 606	- 17,56 %	11,9
D3E - déchets électriques	8 268	7 810	- 5,53 %	9,7
Plastiques rigides	4 008	3 679	- 8,21 %	4,6
Plastiques souples	306	284	- 6,91 %	0,4
Polystyrène	210	205	- 2,57 %	0,3
Plaques de plâtre	2 345	2 534	8,05 %	3,1
Extincteurs	16	13	- 16,25 %	0,0
Déchets d'ameublement	23 195	22 915	- 1,21 %	28,4
Déchets spéciaux	609	492	- 19,21 %	0,6
<b>Total</b>	<b>242 183</b>	<b>230 936</b>	<b>- 4,64 %</b>	<b>286</b>

PRODUCTION  
D'EMBALLAGES  
DEPUIS 2014



## LES CENTRES DE TRANSFERT

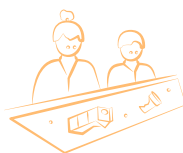


Pour optimiser le transport, 84 841 tonnes de déchets valorisables collectés par les collectivités adhérentes ont transité par les centres de transfert.

Données chiffrées en tonnes

	Exploitant	Emballages	Verre	Papier	Carton	Total
> Angles	Véolia Propreté	988	2 044	-	-	3 032
> Château-d'Olonne	Urbaser	4 892	7 508	2 401	233	15 034
> Foussais-Payré	Coved	1 090	586	-	-	1 676
> L'Île d'Yeu	Suez Environnement	486	688	137	215	1 526
> Givrand	Véolia Propreté	4 913	4 392	2 086	-	11 391
> La Barre-de-Monts	Véolia Propreté	2 018	2 667	785	-	5 470
> La Boissière-de-Montaigu	Véolia Propreté	3 958	4 372	1 716	-	10 046
> La Ferrière	Coved	-	6 791	2 969	4 644	14 404
> La Guérinière	Véolia Propreté	773	1 713	241	-	2 727
> Mouzeuil-Saint-Martin	Véolia Propreté	2 992	2 570	2 117	1 532	9 211
> Saint-Prouant	Véolia Propreté	2 961	5 522	1 841	-	10 324
		<b>25 071</b>	<b>38 853</b>	<b>14 293</b>	<b>6 624</b>	<b>84 841</b>

## LE CENTRE DE TRI



Dans le centre de tri, des valoristes et du matériel de tri séparent les matériaux selon leur nature (plastique, acier, aluminium, carton) et extraient les indésirables (vaisselle, objets non recyclables, ...). Les emballages sont ensuite compactés avant d'être envoyés vers les filières de recyclage dont les usines sont réparties sur le territoire français.

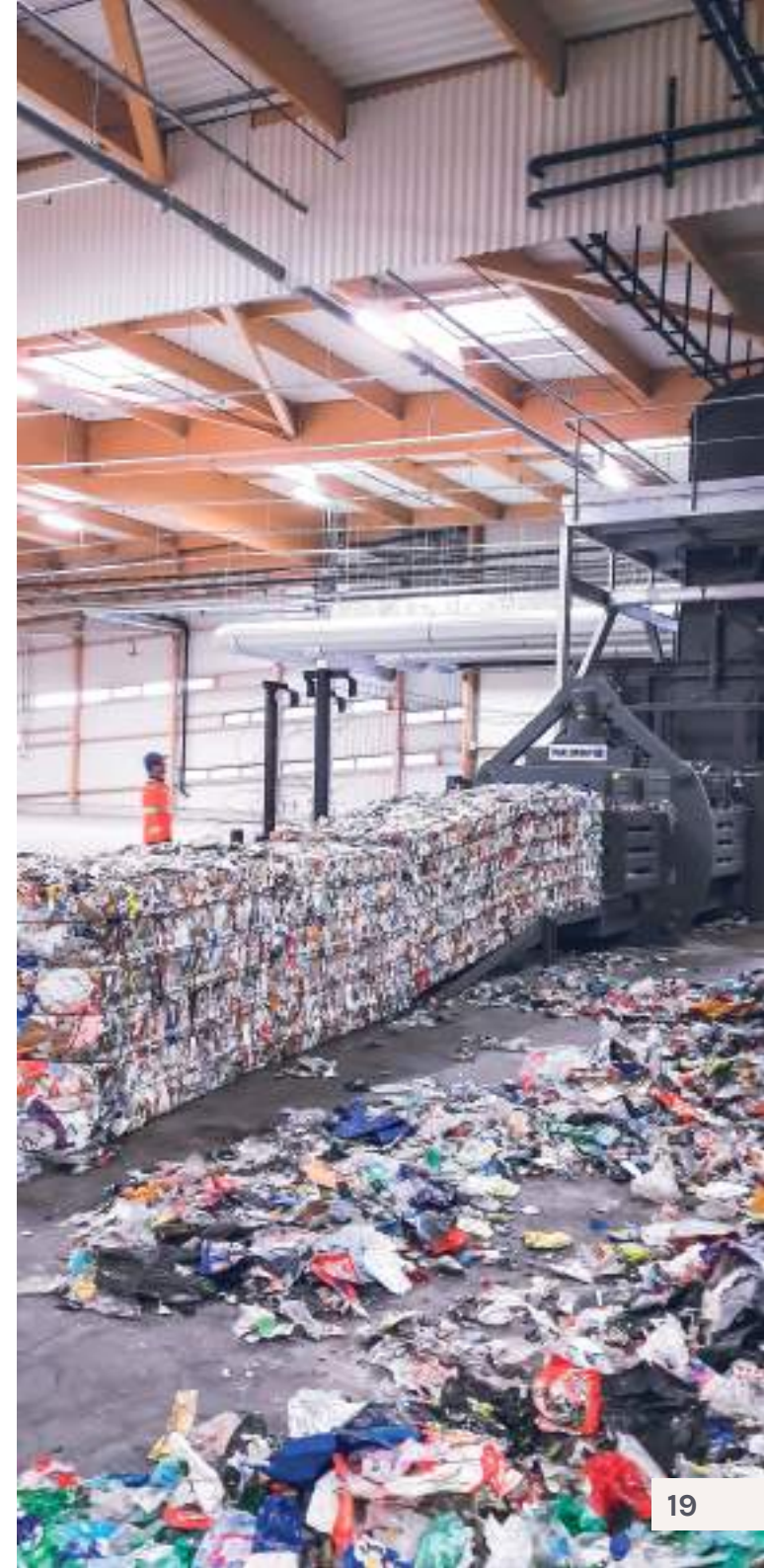
Données chiffrées en tonnes

	Exploitant	Emballages	Verre	Papier	Carton	Total
> VENDÉE TRI La Ferrière	Coved	38 154*	-	-	4 645	42 799

\* Intègre les emballages de l'Entente Intercommunale et des déchets tiers.

## TRAITEMENT HORS INSTALLATIONS TRIVALIS

Notons qu'en 2022, 1 314 tonnes d'emballages ont été exportés vers l'usine Paprec TRIVALO Bretagne pour être triés.



# VALORISATION ORGANIQUE OU COMPOSTAGE



**128 691**  
**tonnes**  
de déchets  
compostés

## Évolution des tonnages

	2021	2022		
	En tonne	Évolution	En kg/an/hab	
<b>À LA MAISON</b>				
Compost d'Uvéor	18 602	21 993	+ 18,23 %	27,2
Perte matière	20 960	21 135	+ 0,84 %	26,1
Biodéchets	986	1 225	+ 24,26 %	1,5
Papiers issus des refus de tri	46	-	-	-
<b>À LA DÉCHÈTERIE</b>				
Compost de déchets verts	93 167	82 991	- 10,92 %	102,7
Souches	1 413	1 347	- 4,70 %	1,7
<b>Total</b>	<b>135 174</b>	<b>128 691</b>	<b>- 4,80 %</b>	<b>159,2</b>



### COMPOSTAGE COLLECTIF

**177 équipements  
de compostage**  
depuis 2010

dans des établissements  
scolaires, au sein de quartiers  
ou en bas d'immeuble,  
en EHPAD ou dans des  
campings

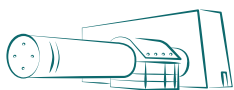


### COMPOSTAGE INDIVIDUEL



**6 251**  
**composteurs**  
distribués en 2022  
soit un taux d'équipement  
des foyers de 43 %

## LES USINES DE TRI-COMPOSTAGE - UVÉOR



Dans les Uvéor (Unité de valorisation énergétique et organique), les déchets fermentescibles sont extraits des ordures ménagères résiduelles. Les deux objectifs de ce traitement : valoriser en compost les déchets fermentescibles sur des terres agricoles et ne stocker que des déchets non valorisables.

Données chiffrées en tonnes

	Exploitant	Déchets réceptionnés	Compost produit	Refus	Ferraille récupérée
> <b>Trivalandes</b> Saint-Christophe-du-Ligneron	Véolia Propreté	54 261	11 225	29 297	429
> <b>Trivalonne</b> Château d'Olonne	Urbaser	35 084	10 727	19 382	229

## TRAITEMENT HORS INSTALLATIONS TRIVALIS

Notons qu'en 2022, 263 tonnes d'ordures ménagères ont été traitées au sein de l'Eco Centre d'Arthon-en-Retz (Pornic Agglo - Pays de Retz) : 42 tonnes de compost ont été produits et 2 tonnes de ferrailles ont été récupérées.

## LES PLATEFORMES DE COMPOSTAGE DE DÉCHETS VÉGÉTAUX et/ou DE BIODÉCHETS

Données chiffrées en tonnes

	Exploitant	Déchets verts	Biodéchets	Total
<b>PLATEFORMES INDUSTRIELLES</b>	> <b>Foussais-Payré</b> Véolia Propreté	984	340	<b>1 324</b>
	> <b>Givrand</b> Véolia Propreté	5 052	575	<b>5 627</b>
	> <b>La Guérinière</b> Véolia Propreté	3 639	48	<b>3 687</b>
				<b>10 638</b>
<b>PLATEFORMES DE QUARTIER</b>	> <b>Dompierre-sur-Yon</b> Compost In Situ	-	44	<b>44</b>
	> <b>Grosbreuil</b> Compost In Situ	-	17,1	<b>17,1</b>
	> <b>Les Clouzeaux</b> Compost In Situ	-	14	<b>14</b>
	> <b>Saint-Philbert-de-Bouaine</b> Compost In Situ	-	28,2	<b>28,2</b>
				<b>103,3</b>



# ÉLIMINATION

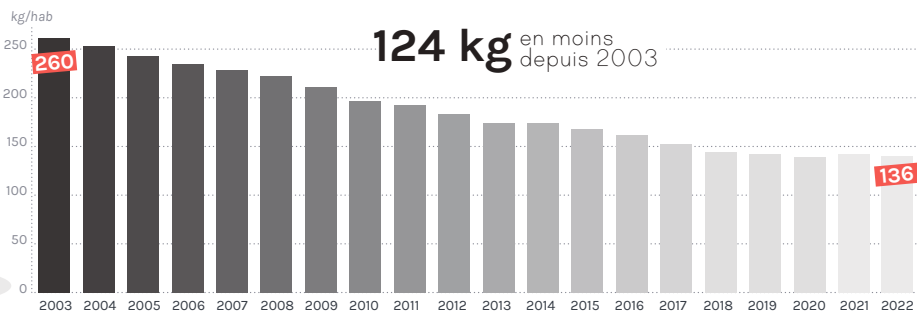


**105 559**  
tonnes  
de déchets  
éliminés

## Évolution des tonnages

	2021	2022		En kg/an/hab
	En tonne	Évolution	En tonne	
<b>À LA MAISON</b>				
Ordures ménagères éliminées	23 347	18 907	- 19,02 %	23,4
Refus de tri compostage	51 405	48 829	- 5,01 %	60,4
<b>À LA DÉCHÈTERIE</b>				
Tout-venant de déchèterie	40 230	35 372	- 0,15 %	43,8
Amiante	455	415	- 8,88 %	0,5
Déchets dangereux	1 922	1 877	- 2,35 %	2,3
Déchets verts non conformes	-	159	-	-
<b>Total</b>	<b>117 359</b>	<b>105 559</b>	<b>+ 5,8%</b>	<b>130,4</b>

PRODUCTION  
D'ORDURES  
MÉNAGÈRES  
DEPUIS 2003



### Situation exceptionnelle

En 2022, une épidémie de grippe aviaire a touché les élevages de volaille en Vendée. Suite à l'engorgement de la filière équarrissage et dans le cadre d'une solidarité départementale, Trivalis a été réquisitionné pour traiter de manière permanente ou provisoire environ 2 325 tonnes de volaille.

## LES CENTRES DE TRANSFERT

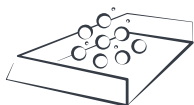


Pour optimiser le transport, 80 632 tonnes d'ordures ménagères collectées par les collectivités adhérentes ont transité par les centres de transfert et 8 548 tonnes de tout-venant.

Données chiffrées en tonnes

	Exploitant	Ordures ménagères	Tout-venant	Total
> Angles	Véolia Propreté	3 331	-	3 331
> Foussais-Payré	Véolia Propreté	3 359	-	3 359
> Givrand	Véolia Propreté	12 265	7 203	19 468
> L'Île d'Yeu	Suez Environnement	1 489	1 345	2 834
> La Barre-de-Monts	Véolia Propreté	10 182	-	10 182
> La Ferrière	Coved	18 192	-	18 192
> La Boissière-de-Montaigu	Véolia Propreté	8 844	-	8 844
> La Guérinière	Véolia Propreté	4 967	-	4 967
> Mouzeuil-Saint-Martin	Véolia Propreté	8 646	-	8 646
> Saint-Prouant	Véolia Propreté	9 357	-	9 357
		<b>80 632</b>	<b>8 548</b>	<b>89 180</b>

## LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE



Une installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) est une installation de traitement permettant de stocker définitivement les ordures ménagères résiduelles non valorisables, c'est-à-dire non recyclables. Un ensemble de mesures visant à assurer l'étanchéité du stockage sont mises en place, constitué d'une barrière passive (géologique) et d'une barrière active (géomembranes).

Données chiffrées en tonnes

	Exploitant	Nature des déchets	Total
> Tallud-Saint-Gemme	Séché Environnement	Ordures ménagères résiduelles, tout-venant et déchets vers non conformes	23 240
> Les Pineaux	Séché Environnement	Tout-venant	22 213
> Sainte-Flaive-des-Loups	Séché Environnement	Refus d'Uvéor, tout-venant	31 340
> Saint-Christophe-du-Ligneron	Véolia Propreté	Refus d'Uvéor	27 000
			<b>103 793</b>

L'indice de réduction des quantités de déchets non dangereux et non inertes admis en installation de stockage avec une base 100 en 2010 est de 59 pour l'année 2022.



## TRAITEMENT HORS INSTALLATIONS TRIVALIS

1 125 tonnes de déchets ultimes (ordures ménagères et refus d'Uvéor) sont traités, en 2022, dans des exutoires n'appartenant pas à Trivalis.

# VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



**10 513**  
**tonnes**  
de déchets  
valorisés  
en énergie

## Évolution des tonnages

	2021		2022	
	En tonne	Évolution	En tonne	En kg/an/hab
Ordures ménagères	160	24,74 %	200	0,2
Refus de tri d'emballages	10 336	- 0,22 %	10 313	12,8
<b>Total</b>	<b>10 496</b>	<b>+ 5,8%</b>	<b>10 513</b>	<b>13</b>

## ORDURES MÉNAGÈRES



**200 tonnes**  
d'ordures ménagères

C'est la quantité d'ordures ménagères traitée en incinération dans les usines d'ALCEA à Nantes et Syner'val au Mans.

## REFUS DE TRI



**10 313 tonnes** de refus de tri

Ces déchets non recyclables ont été valorisés pour 90 % en CSR dans plusieurs unités : Séché à Changé, Covalor à La Ferrière et Paprec à Chanceaux-Près-Loches. Le reste a été incinéré dans l'usine d'ALCEA à Nantes. Ces valorisations permettent d'alimenter en énergie, des réseaux de chaleur, dans les agglomérations nantaise et lavalloise.





# SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Le syndicat met en place des mesure afin de prévenir et d'atténuer les effets préjudiciables à la santé et à l'environnement lors des opérations de gestion des déchets.

Quelques actions menées pour préserver la biodiversité des sites de traitement sont également présentées.

## CENTRE DE TRI

- Traçabilité de l'ensemble des lots de matières recyclables valorisées dans les usines de recyclage
- Analyses semestrielles des eaux de lagune
- Analyse des risques Foudre suite à l'extension du bâtiment.

## USINES DE TRI-COMPOSTAGE- UVÉOR

- Usines sous bâtiment, fermées et équipées de système de traitement de l'air (lavage acide et traitement biomasse) pour réduire les émissions d'odeurs et de composés type COV, ...
- Usines équipées de systèmes de détection incendie reliées à une astreinte
- Analyses de chaque lot de compost pour l'ensemble des paramètres définis par la norme NF U44-051 et le label TERROM (fréquences d'analyse supérieures aux fréquences définies par la norme)
- Analyses séparées des lots de compost d'ordures ménagères et des lots de compost de déchets verts (garantie d'absence de dilution)
- Installation de portiques de brumisation de neutralisant d'odeurs autour des portes les plus sensibles (maturation) pour réduire les gênes éventuelles pour les riverains
- Renforcement de la traçabilité des composts épandus dans les parcelles agricoles par un suivi des évacuations par la Chambre d'Agriculture de la Vendée (tiers expert)
- Mise en place d'un plan "odeurs" pour proscrire les nuisances sur Trivalonne : installation de portes de séparation de la fosse et de la zone de réception, renforcement du suivi de l'arrosage du biofiltre, ...

## INSTALLATIONS DE STOCKAGE

- Analyses trimestrielles des lixiviats traités par un laboratoire extérieur agréé
- Analyses semestrielles des bassins d'eaux pluviales par un laboratoire extérieur agréé

- Analyses hebdomadaires des lixiviats bruts et traités par un laboratoire interne
- Captage à l'avancement des biogaz dans les casiers en exploitation pour réduire les émissions de biogaz dans l'atmosphère et limiter les GES
- Utilisation de la chaleur dégagée par la combustion des biogaz pour réchauffer les lixiviats et améliorer leur traitement biologique
- Réduction de la concentration de certains paramètres physico-chimiques en sortie de station par rapport à la réglementation nationale
- Réhabilitation des alvéoles par une membrane PEHD étanche pour proscrire l'impluvium dans les déchets (réduction de la production de lixiviats) et renforcer la captation des biogaz émis par les casiers réhabilités
- Exploitation par demi-casier pour limiter la production de lixiviats et les émissions d'odeurs
- Installation de détecteurs de flamme reliée à une astreinte autour des zones exploitées pour réduire les risques d'incendie (aucun incendie majeur depuis 2012)
- Démarrage des travaux d'installation de 8 moteurs électriques à turbines pour produire de l'électricité issue de la combustion des biogaz.



## Biodiversité

### VENDÉE TRI

- > Eco-pâturage avec des moutons Landes de Bretagne

### ISDND de Tallud-Sainte-Gemme

- > Suivi naturaliste : étude faune, flore et zone humide
- > Création et application d'un plan de gestion différenciée afin de favoriser la biodiversité
- > Création d'une mare et d'un refuge faune
- > Eco-pâturage avec des boudets du Poitou

### ISDND des Pineaux

- > Contrat signé avec des écologues : réflexion sur la gestion des refuges et des zones humides
- > Création et application d'un plan de gestion différenciée afin de favoriser la biodiversité

### ISDND de Sainte-Flaive-des-Loups

- > Suivi naturaliste : étude faune, flore et zone humide
- > Contrat signé avec des écologues : réflexion sur la gestion des refuges et des zones humides
- > Eco-pâturage avec différentes espèces de moutons et une vache Highland
- > Création et application d'un plan de gestion différenciée afin de favoriser la biodiversité

### Sur le site de Trivalandes (TMB et ISDND)

- > Suivi naturaliste : étude faune, flore et zone humide.

### Centre de transfert à Saint-Prouant

- > Eco-pâturage avec des moutons d'Ouessant.

# COMPTE FINANCIER ET CHIFFRES-CLÉS

**56,1**  
millions  
de budget  
de fonctionnement

Trivalis a voté son second Compte Financier Unique au titre du budget 2022.

L'année 2022 présente un bilan positif et excédentaire lié à des tonnages à traiter inférieurs aux prévisions et à un marché des reventes de matériaux très porteur pendant trois trimestres. Le budget a été également marqué par l'épisode de grippe aviaire (5 millions d'€ en charges et produits). Parallèlement le poids de la fiscalité sur les déchets (TGAP) pèse chaque année un peu plus lourdement. En Investissement, l'exercice 2022 a été marqué principalement par les travaux sur le CSR de Trivalandes.

Cette situation favorable a permis la poursuite de la stratégie de réalisation des programmes de provisionnement et de consignations importants pour la gestion future des installations de traitement.

Les incertitudes réglementaires, notamment sur le compost et la « consigne des emballages », les obligations imposées à la filière des biodéchets, et les alourdissements fiscaux d'ici au moins 2025 sont autant de difficultés auxquelles le syndicat va devoir faire face financièrement d'ici 2027.

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022

RÉPARTITION DES CHARGES 2022  
62 874 870 €

Gestion structure	4 238 534	6,74 %
Versement EPCI	1 412 341	2,25 %
Autres charges	6 797 299	10,81 %
Amortissement	11 128 547	17,70 %
Charges financières	3 770 722	8,00 %
Exploitation	35 527 427	6 %

RÉPARTITION DES PRODUITS 2022  
69 033 336 €

Contributions	31 157 936	45,13 %
Soutiens éco-organisme	113 879 662	20,11 %
Reprise des subventions	1 968 346	3,23 %
Exploitation	14 828 361	2,85 %
Autres produits	7 199 031	10,43 %

## BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2022  
13 499 408 €

Transfert	275 059	2,04 %
Non affecté	137 941	1,02 %
Compostage	873 728	6,47 %
Stockage	5 265 731	39,01 %
Tri des emballages	78 051	9,53 %
CSR	6 868 898	10,58 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022  
26 372 051 €

Résultat	3 429 794 €	13,01 %
Subventions	182 754 €	0,69 %
Autres	367 722 €	1,39 %
Amortissements	11 491 781 €	43,58 %
Emprunt	10 900 000 €	41,33 %

## COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022

		Budget voté	Compte financier unique
Fonctionnement	Recettes	71 530 491 €	69 033 405 €
	Dépenses		62 874 870 €
Investissement	Recettes	29 933 411 €	26 372 051 €
	Dépenses		24 031 410 €
<b>BUDGET GLOBAL</b>	Recettes	101 463 902 €	95 405 456 €
	Dépenses		86 906 280 €

## RÉSULTATS 2022

Résultat de fonctionnement	Exécution	6 158 535 €
	Report n-1	1 400 000 €
	<b>Clôture</b>	<b>7 558 535 €</b>
Résultat d'investissement	Exécution	2 340 641 €
	Report n-1	4 944 595 €
	<b>Clôture</b>	<b>7 285 236 €</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>		<b>14 843 771 €</b>



## CONTRIBUTIONS 2022 FACTURÉES PAR MATÉRIAU

Données chiffrées HT	Total	Coût/tonne	Coût/habitant
<b>À LA MAISON</b>			
Ordures ménagères	21 879 070 €	199,6 €	27,10 €
FFOM	64 058 €	52,3 €	0,10 €
Emballages (dont refus de tri)	- 4 157 559 €	- 125,5 €	- 5,10 €
Papier issu du tri	- 1 310 889 €	- 98,9 €	- 1,60 €
Verre	- 727 203 €	- 17,3 €	- 0,90 €
<b>À LA DÉCHÈTERIE</b>			
Tout-venant	6 243 445 €	177,9 €	7,70 €
Déchets verts vrac	1 088 373 €	41,5 €	1,30 €
Déchets verts broyés	1 722 365 €	30,3 €	2,10 €
Gravat	2 333 029 €	28,2 €	2,90 €
Bois	1 487 770 €	123,6 €	1,80 €
Ferraille	- 242 310 €	- 25,3 €	- 0,30 €
Plastiques souples	78 291 €	275,3 €	0,10 €
Plastiques rigides	989 976 €	269,1 €	1,20 €
Amiante	147 216 €	355,1 €	0,20 €
Plaques de plâtre	449 203 €	177,3 €	0,60 €
Polystyrène	31 984 €	156,3 €	0,00 €
Souches	105 439 €	78,3 €	0,10 €
Déchets dangereux	866 927 €	363,9 €	1,10 €
Carton	141 849 €	12,9 €	0,20 €
Papier de déchèterie	- 54 570 €	- 62,8 €	- 0,10 €
Déchets électriques et électroniques	- 545 008 €	- 69,8 €	- 0,70 €
Déchets d'ameublement	- 482 688 €	- 21,1 €	- 0,60 €
<b>Total général 2021</b>	<b>30 108 766 €</b>	<b>63,40 €</b>	<b>37,30 €</b>

## ÉVOLUTION DES CONTRIBUTIONS

	Total	Coût/tonne	Coût/habitant
<b>2022</b>	<b>32 881 035 €</b>	<b>69,21 €</b>	<b>40,69 €</b>
2021	33 686 902 €	66,73 €	42,04 €
2020	31 384 416 €	68,33 €	39,45 €
2019	29 349 231 €	61,65 €	37,12 €

Le réalisé 2022 est marqué par des tonnages inférieurs aux prévisions initiales qui bénéficient au coût par habitant. Le prix unitaire par tonne est affecté par le volume des charges fixes liées aux infrastructures de tri et de traitement. À signaler également, le poids de la TGAP dans les charges dont la part augmente.

Données chiffrées TTC

# COMPTE FINANCIER ET CHIFFRES-CLÉS



## EMPRUNTS ET DETTE

	2018	2019	2020	2021	2021
CRD au 31/12/N*	54 035 267 €	52 027 411 €	45 546 015 €	42 116 080 €	<b>46 278 147 €</b>
Taux moyen dette échéances + ICNE	3,28 %	3,20 %	2,96%	2,82%	<b>2,57%</b>
Capacité de désendettement	4,15	4,43	4,20	2,66	<b>2,95</b>
Dette par habitant	68,80 €	65,80 €	57,26 €	52,56 €	<b>57,27 €</b>

\* CRD retraité du fonds de soutien /CHF

## COÛT DE TRAITEMENT (DONNÉES SINOË)

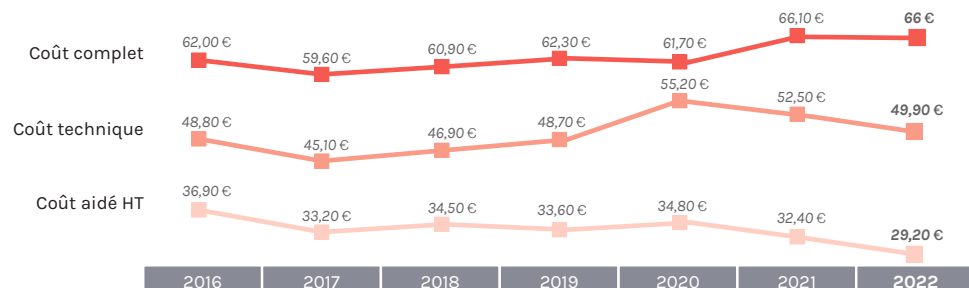
## SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES



Données chiffrées HT	Ordures ménagères	Tri	Déchets de déchèteries	Total 2022
Charges de structure et communication	1 293 278 €	1 328 581 €	635 395 €	3 257 254 €
Charges techniques	20 648 200 €	11 475 134 €	17 951 357 €	50 074 691 €
Prévention	538 022 €	203 276 €	212 747 €	954 045 €
Transfert-Transport	3 759 182 €	2 872 092 €	7 402 638 €	14 033 912 €
Traitement des déchets non dangereux	16 350 996 €	8 399 766 €	9 072 957 €	33 823 719 €
Déchets dangereux	0 €	0 €	1 263 015 €	1 263 015 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>21 941 478 €</b>	<b>12 803 715 €</b>	<b>18 586 752 €</b>	<b>53 331 945 €</b>
Ventes de produits et d'énergie	216 213 €	8 021 223 €	4 746 940 €	12 984 376 €
Aides et soutiens	51 265 €	12 285 687 €	1 773 562 €	14 110 514 €
Autres produits	567 520 €	2 072 738 €	9 737 €	2 649 994 €
<b>TOTAL DES PRODUITS hors contributions</b>	<b>834 998 €</b>	<b>22 379 647 €</b>	<b>6 530 239 €</b>	<b>29 744 884 €</b>

- > Le **coût complet** correspond à l'ensemble des charges.
- > Le **coût technique** correspond à l'ensemble des charges moins la revente des matériaux.
- > Le **coût aidé** correspond au coût technique moins les soutiens perçus.

#### ÉVOLUTION DU COÛT EN EUROS PAR HABITANT



	Ordures ménagères	Tri	Déchets de déchèteries	TOTAL
<b>Données en €</b>				
Coût complet HT	21 941 478 €	12 803 715 €	18 586 752 €	<b>53 331 945 €</b>
Coût technique HT	21 725 265 €	4 782 492 €	13 839 812 €	<b>40 347 569 €</b>
Coût aidé HT	21 106 479 €	- 9 575 932 €	12 056 513 €	<b>23 587 060 €</b>
<b>Données en € / tonne</b>				
Coût complet HT	197,90 €	149,20 €	66,60 €	<b>112,15 €</b>
Coût technique HT	196 €	55,70 €	49,60 €	<b>84,85 €</b>
Coût aidé HT	190,40 €	- 111,60 €	43,20 €	<b>49,60 €</b>
<b>Données en € / habitant DGF (801 311)</b>				
Coût complet HT	27,20 €	15,80 €	23 €	<b>66 €</b>
Coût technique HT	26,90 €	5,90 €	17,10 €	<b>49,93 €</b>
Coût aidé HT	26,10 €	- 11,80 €	14,90 €	<b>29,19 €</b>

## LES PRINCIPAUX MARCHÉS DE PRESTATIONS 2022

2013-M213 - CREM VENDEE TRI TC2	5 084 907,64 €
BATI RECYCLAGE	29 336,78 €
COVED ENVIRONNEMENT	4 235 174,83 €
TRAIT D'UNION	820 396,03 €
2018-M270 - Exploitation et maintenance des 3 ISDND	3 705 664,54 €
SÉCHÉ ENVIRONNEMENT OUEST	3 705 664,54 €
2019-M171 LOT 1 - Transfert et transport	27 333 952,92 €
DUFEU JACKY	2 733 952,92 €
2017-M042 - MGTP Trivalandes	2 605 611,88 €
ONYX GÉVAL VENDÉE COMPOST	2 605 611,88 €
2017-M061 - MGTP Trivalonne	2 253 981,9 €
URBASER ENVIRONNEMENT	2 253 981,9 €
2022-M161 Stockage temporaire grippe aviaire	1 460 700,76 €
SÉCHÉ ENVIRONNEMENT OUEST	1 460 700,76 €
2020-M001 LOT 1 - Carton Bois Ferraille NORD OUEST	1 361 950,41 €
BATI RECYCLAGE	945 572,96 €
COVED SASU	320 927,66 €
TRIPAPYRUS	95 449,79 €
2019-M095- Valorisation énergétique des refus de tri issus du centre de tri départemental	1 277 406,96 €
ALCEA	136 907,38 €
SÉCHÉ ÉCO INDUSTRIES	1140 499,58 €
2020-M511 - Plastiques issus de déchèterie	1 124 130,74 €
BRANGEON ENVIRONNEMENT	230 610,97 €
TRIPAPYRUS	616 311,19 €
BRANGEON TRANSPORTS	277 208,58 €
2021-M135 LOT 1 - Traitement DMS	983 187,13 €
ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT	983 187,13 €

2020-M001 LOT 5 - Carton Bois Ferraille NORD EST	1 123 805,93 €
BRANGEON RECYCLAGE	419 077,10 €
BRANGEON TRANSPORTS	704 728,83 €
2018-M377- Transfert Guéridière/Barre-de-Monts/Givrand	942 666,31 €
PAUL GRANDJOUAN SOC ASSAINISSEMENT	942 666,31 €
2020-M001 LOT 3 - Carton Bois Ferraille SUD	868 127,23 €
BATI RECYCLAGE	508 148,20 €
MÉTAUX FERS	57 781,66 €
PAUL GRANDJOUAN SOC ASSAINISSEMENT	271 344,28 €
SUD VENDÉE RECYCLAGE	30 853,09 €
2020-M001 LOT 3 - Carton Bois Ferraille SUD OUEST	744 467,39 €
BRANGEON RECYCLAGE	296 882,87 €
BRANGEON TRANSPORTS	294 607,13 €
TRANSPORTS PEROCHEAU SAS	152 977,39 €
2020-M001 LOT 2 - Carton Bois Ferraille CENTRE	718 585,44 €
BRANGEON RECYCLAGE	208 911,42 €
BRANGEON TRANSPORTS	509 674,02 €
2022-M307 - Traitement des effluents grippe aviaire	705 383,56 €
SÉCHÉ ENVIRONNEMENT OUEST	705 383,56 €
2020-M269 LOT 1 - Traitement des lixiviats (sauf Ile d'Yeu et Talmont)	638 681,57 €
OVIVE	638 681,57 €
2018-M171 LOT 2 -Exploitation Transfert Foussais - Mouzeuil - Angles	494057,48 €
PAUL GRANDJOUAN SOC ASSAINISSEM	494057,48 €

2020-M179 LOT 2 - Transport maritime Ile d'Yeu	697 335,19 €
MÉTAUX FERS	17 365,78 €
SOCIÉTÉ DES ETS PAJAROLA	430 960,29 €
SUEZ RV OUEST	249 009,12 €
2020-M091 LOT 1 - DECHETS VERTS NORD OUEST	596 798,07 €
COVED SASU	143 295,27 €
LOCA RECUPER	453 502,80 €
2020-M179 LOT 1 - Exploitation Ile d'Yeu	488 335,29 €
SAS GRANDJOUAN SACO	488 335,29 €
2020-M091 LOT 2 - DECHETS VERTS SUD OUEST	485 530,27 €
ALCEM TP	1 412,43 €
BUCHOUL RECYCLAGE	33 827,46 €
MNC RECYCLAGE	7 886,08 €
SUEZ RV OUEST	490 896,40 €
2020-M090 LOT 2 - PLAQUE DE PLATRE	481 002,30 €
BATI RECYCLAGE	481 002,30 €
2020-M090 LOT 2 - Déchets verts SUD OUEST	394 442,90 €
VALDÉFIS	394 442,90 €
2021-M136 LOT 1 - Déchets verts CENTRE	387 548,86 €
COVED SASU	42 459,00 €
FONTAN TRANSPORTS	112 049,20 €
LOCA RECUPER	233 040,66 €
2018-M171 LOT 3 - Transfert St-Prouant/Boufféré/Boissière	360 964,48 €
PAUL GRANDJOUAN SOC ASSAINISSEM	360 964,48 €
2019-M017 - Tri des emballages	338 446,57 €
PAPREC GRAND OUEST	338 446,57 €
2022-M008 - Curage et nettoyage des lagunes	337 039,02 €
SÉCHÉ ECO SERVICES	337 039,02 €

2020-M091 LOT 2 - DECHETS VERTS SUD	335 954,88 €
FONTAN TRANSPORTS	78 093,86 €
VALDÉFIS	257 861,02 €
2020-M091 LOT 3 - DECHETS VERTS EST et NORD OUEST	311 390,41 €
LOCA RECUPER	311 390,41 €
2020-M090 LOT 3 Polystyrène	197 940,44 €
TRAIT D'UNION	83 185,92 €
TRIPAPYRUS	40 944,99 €
VENDÉE POLYSTYRÈNE	73 809,53 €
2018-M155 Amiante	145 727,37 €
BRANGEON ENVIRONNEMENT	145 727,37 €
2019-M171 LOT 2 - Transport compost	129 925,68 €
DUFEU JACKY	59 844,04 €
FONTAN TRANSPORTS	17 718,51 €
SARL CORBINEAU	1 562,91 €
SEDE ENVIRONNEMENT	50 800,22 €
2011-C011 Convention SCE Challans	122 811,78 €
CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ	122 811,78 €
2020-M269 LOT 2 - Traitement des lixiviats-ISD Ile d'Yeu et Talmont	105 867,13 €
MOBIPUR	24 440,11 €
OVIVE	81 427,02 €

# INDICATEURS DE SUIVI

Les indicateurs présentés ici ont pour but de dresser le bilan des performances de l'exercice de la compétence traitement des déchets, notamment au regard des obligations réglementaires constituées par la loi relative à la Transition énergétique. Ces indicateurs permettent d'évaluer l'action du syndicat et ses performances dans le traitement des déchets.



## INDICATEURS GÉNÉRAUX



### NOMBRE D'HABITANTS

	2019	2020	2021	2022
Population DGF	790 644	795 466	801 311	808 115
Pop. INSEE municipale	670 597	675 247	679 991	685 442



### COÛT AIDÉ (COLLECTE + TRAITEMENT)

	2019	2020	2021	2022
	84,60 €	87,07 €	94,43 €	non connu

Coût en euro par habitant (DGF)



### PRODUCTION DMA (HORS GRAVATS)

Objectif  
Loi Agec

> - 15 % en 2030, par rapport à 2010 (soit 423 kg)

2010		2019	2020	2021	2022
497 kg		505 kg	494 kg	525 kg	486 kg
	Pourcentage d'évolution par rapport à 2010	+ 1,6 %	- 0,6 %	+ 5,0 %	- 2,2 %

Quantité en kg par an et par habitant (DGF)

## INDICATEURS DE PERFORMANCE



### TAUX DE VALORISATION (MATIÈRE ET ORGANIQUE)

#### Objectifs

##### Loi Transition énergétique

- > 55 % de déchets valorisés en 2020
- > 65 % de déchets valorisés en 2025

2019	2020	2021	2022
72,36 %	69,09 %	69,80 %	<b>70,90 %</b>

Données hors gravats, déchets dangereux, amiante et extincteurs



### INDICE DE RÉDUCTION DE L'ENFOUISSEMENT

#### Objectifs

##### Loi Transition énergétique

- > réduction de 30 % de l'enfouissement en 2020, par rapport à 2010
- > réduction de 50 % de l'enfouissement en 2025, par rapport à 2010

2019	2020	2021	2022
67	63	66	<b>59</b>

Base 100 en 2010



### TAUX DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

#### Objectifs

##### Loi Agéc

- > valoriser énergétiquement au moins 70 % des déchets ne pouvant faire l'objet d'une valorisation matière, d'ici 2025

2019	2020	2021	2022
7,39 %	9,50 %	8,31 %	<b>9,25 %</b>



Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée

31 rue de l'Atlantique CS 30605 | 85015 La Roche-sur-Yon | Tél : 02 51 451 451  
[www.trivalis.fr](http://www.trivalis.fr)



@trivalis85